

**Première partie**

**RAPPORT POLITIQUE**

**Visé à l'article L 1122-23 du Code de la démocratie locale  
et de la décentralisation**



# BUDGET 2014

## RAPPORT POLITIQUE

### Visé à l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

Le résultat à l'exercice propre du service ordinaire du présent budget initial 2014 est un boni de 357.464€.

Ce résultat s'explique par la prise en compte dans les recettes d'un montant de 519.937€ découlant de la moyenne des résultats des dernières années injectées par MB dans les budgets communaux. Ce crédit spécial est à considérer comme un boni présumé sur le compte 2013.

Cette disposition initiée par le ministre FURLAN nous permettait de disposer d'un matelas disponible calculé à plus d'un million d'euros. Nous utilisons cette réserve de manière minimaliste afin de ne pas hypothéquer les moyens disponibles.

Soucieux de ne pas handicaper les ressources de notre commune dans le futur, nous aurons encore recours aux emprunts pour un total de 1.480.000€, nécessaires pour mener à bien les surplus relatifs aux travaux initiés en 2013 ainsi que les projets prévus au budget extraordinaire.

Les principales caractéristiques de ce budget se déclineront encore, comme en 2013 comme suit :

- Continuation des réfections de nombreuses voiries
- Mise en œuvre de nouveaux dossiers
- Achèvement des acquisitions de matériel et de véhicules correspondant aux véritables besoins du service travaux
- Maintien de l'entretien récurrent de toutes les artères de notre entité en confortant et amplifiant le plan propreté initié en 2013.
- Mise en application avec les communes avoisinantes et la Province du Brabant Wallon, des moyens nécessaires afin d'éradiquer les inondations dans nos différents villages
- Finalisation des maintenances importantes de tout le patrimoine immobilier communal
- Activation du plan d'ancrage afin de créer des logements publics dans différents villages de notre commune.

Le budget initial de notre commune est présenté à l'équilibre. Le résultat avant prélèvements se traduit par un résultat positif de 1.647.914€ grâce aux bonis présumés de

l'exercice antérieur de 1.328.449€ à l'ordinaire et de 82.445€ à l'extraordinaire. Ces bonis sont justifiés dans le tableau des adaptations.

Un prélèvement de 72.004€ sur le fonds de réserve ordinaire est inscrit en vue de financer la tranche 2014 du contrat d'agglomération (SPGE).

Le total des prélèvements sur les fonds de réserve à l'extraordinaire s'élève à 2.144.446€ nécessaires au financement des différents projets budgétisés, dont 330.000 sur le fonds de réserve logement.

Le transfert à la Zone de Police se maintient à 1.222.338€ en 2014 comme en 2013.

Une dotation de 192.000€ est inscrite pour la contribution à la R.C.A. Cette légère augmentation de 12.000€ s'explique par l'engagement d'un nouveau Directeur pour lequel le subside ne se répercutera qu'en 2015.

## **Le service ordinaire**

Le montant total des dépenses et des recettes du service ordinaire est budgété à 13.614.394€

Un prélèvement de 1.719.918 € est prévu afin d'alimenter le budget extraordinaire.

En comparaison aux dépenses au service ordinaire du budget 2013, nous constatons les principales évolutions suivantes.

### **I. Les recettes**

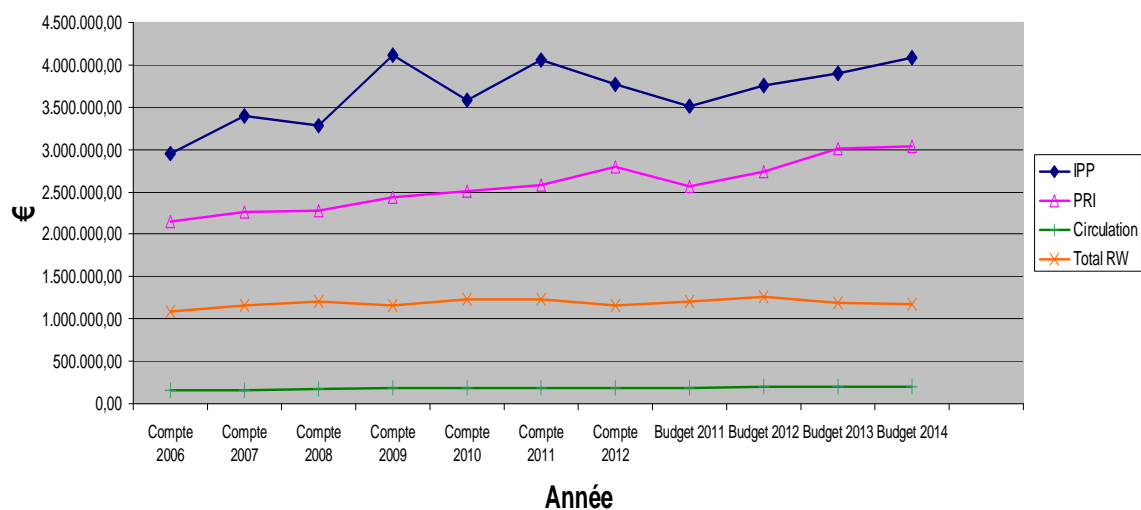
#### **1. Les recettes de transfert :**

Le total des recettes de transferts regroupant les impôts et taxes n'augmente, par rapport au budget initial de l'année 2013, que de 245.360 €.

Sous ce vocable nous relevons principalement :

- *Les impôts à l'IPP qui progressent de 191.045,56€ (+ 4,90 %) et atteignent la somme de 4.089.743€ prévue au budget de 2014.*
- *Les recettes des additionnels au précompte immobilier (PRI) croissent aussi de manière peu significative pour atteindre un total de 3.034.528 € soit une augmentation de 37.023,10 € (+ 1,24 %)*
- *Ces deux sources de recettes restent et de très loin, nos principales rentrées financières.*
- *La dotation générale aux communes reste quasi stable et figure au budget pour 1.140.589€*

## Evolution des recettes de transferts



### 2. Les recettes et taxes communales :

Les recettes communales en provenance des taxes communales, hors immondices, restent équivalentes. La commune a décidé d'appliquer le principe de pollueur-payeur au niveau du prix des sacs-poubelles. Ce principe permet d'engranger 55.633,15€ supplémentaires. Néanmoins, toutes les subventions régionales ou fédérales se raréfiant, il est de notre devoir de dépenser le plus correctement possible les moyens dont nous disposons.

Nous pouvons également signaler que :

- Les taxes sur l'enlèvement des immondices sont en diminution (- 25.537 €).
- La recette sur la vente des sacs poubelles est budgétisée en augmentation de 55.633 €.
- Les dividendes de l'intercommunale SEDIFIN devraient rester identiques.
- Les intérêts bancaires créditeurs stagnent à 75.000 €
- Les recettes et autres taxes sont quasiment équivalentes.

## II. Les dépenses

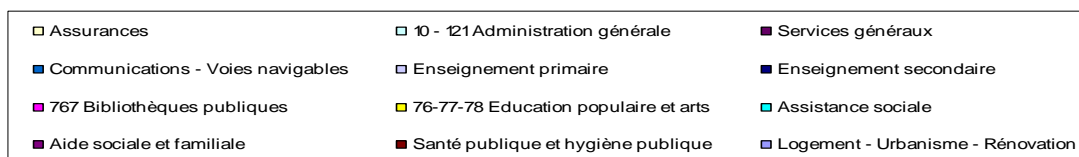
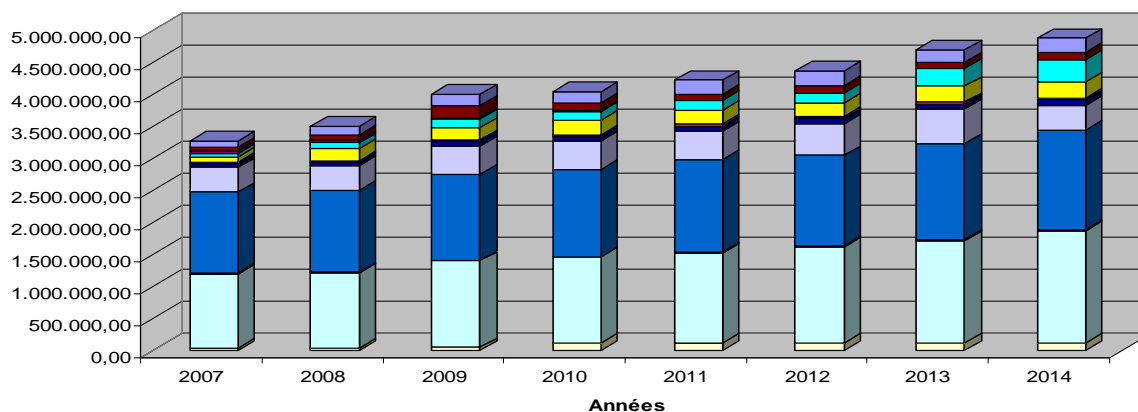
### 1. Les frais de personnel :

L'évolution de coût brut du personnel a été budgétisée avec une croissance de 3.79 %, cette augmentation de 178.091 € se justifie comme suit :

- Indexation de 1 % en 2014 des rémunérations du personnel ;
- Majoration des charges patronales de pension ;
- Impact de la réforme des grades légaux ;

- Recrutement de 4 ouvriers afin de compenser les départs enregistrés et maintien des deux ouvriers dans le cadre du contrat de propreté ;
- Recrutement d'une employée administrative au service du personnel ;
- Retour d'une employée qui était en interruption de carrière ;

Evolution des charges brutes du personnel - BUDGETS

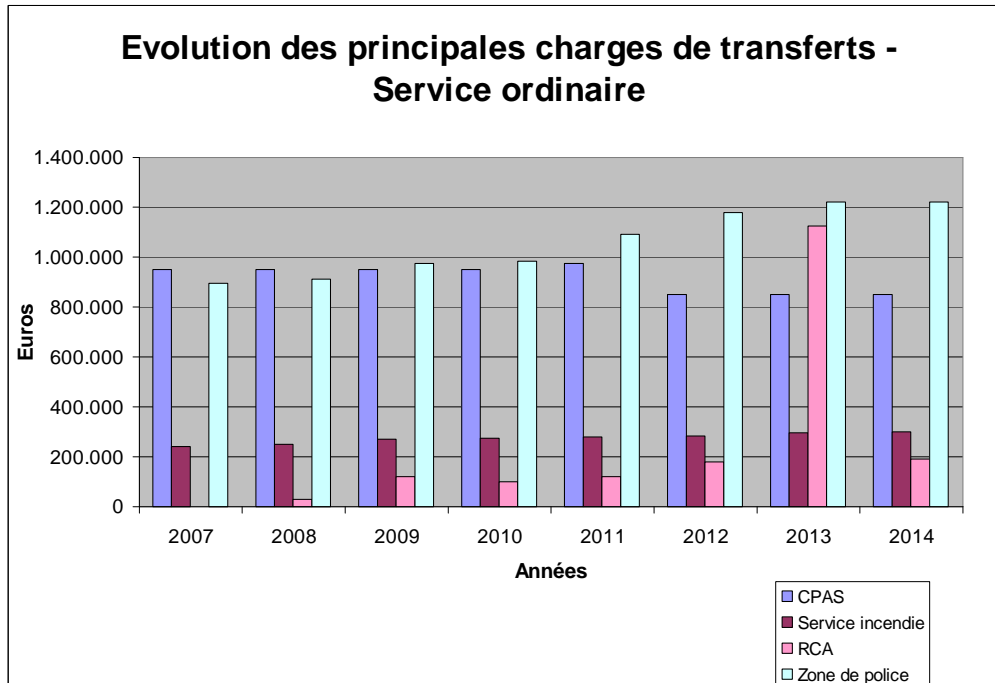


## 2. Les transferts :

Les principaux transferts se résument comme suit :

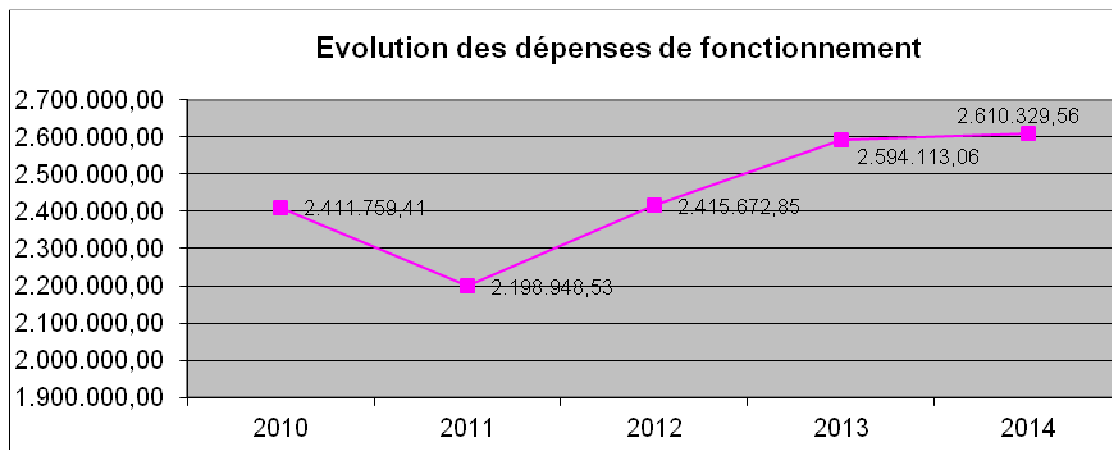
1. Zone de Police  
Maintien de la subvention communale à 1.222.338 €.  
L'occupation récente du nouvel Hôtel de Police, en bordure de la RN 25 près du Hall sportif, est un plus indéniable pour nos policiers de la Zone Ardennes Brabançonnaises.
2. La dotation au C.P.A.S est également maintenue à 850.000 € et ce afin de maintenir les réserves nécessaires au financement du Nouveau Home Renard.
3. Notre intervention communale dans les frais du Centre Incendie de Wavre est portée à 300.000 € soit une augmentation de 5.000 €.  
La mise en place de la zone unique ne réduira pas, que du contraire, notre contribution dans les prochaines années.
4. Notre contribution à la Régie Communale Autonome diminue de 935.000€ et atteint donc un total au budget de 192.000 €.

Cette diminution est provoquée par le remboursement de la TVA majoré des amendes et intérêts justifiant la contribution exceptionnelle de 947.000€ qui a été honorée en 2013. Des honoraires de plus de 20.000 € ont également dû être versés à différents conseils dans ce dossier.



### 3. Les frais de fonctionnement :

L'ensemble des frais de fonctionnement se traduit par une augmentation de 16.216€ soit 0.62 %, contre 7,39% en 2013.



Nous avons veillé à maintenir toutes les dépenses dans des normes raisonnables.

Le budget ordinaire (dépenses et recettes) relatif à l'enseignement primaire reprend toute la facturation des activités scolaires et para scolaires (classes vertes, de neige etc.). La comptabilité communale intègre dorénavant, comme en 2013, toutes ces dépenses balancées par la contribution des parents en recettes.

En outre, nous resterons toujours attentifs aux nombreuses attentes de la population quant à la propreté de notre commune et maintiendrons un service encore plus performant. Nous pouvons signaler que le dossier de la nouvelle balayeuse est clôturé et attendons dans les prochains mois son arrivée.

L'ensemble du réseau routier, et l'égouttage en général, qui nécessitent un entretien important et récurrent, font partie de nos priorités. Nous mettons tous les moyens en œuvre afin de rencontrer les aspirations légitimes de nos concitoyens.

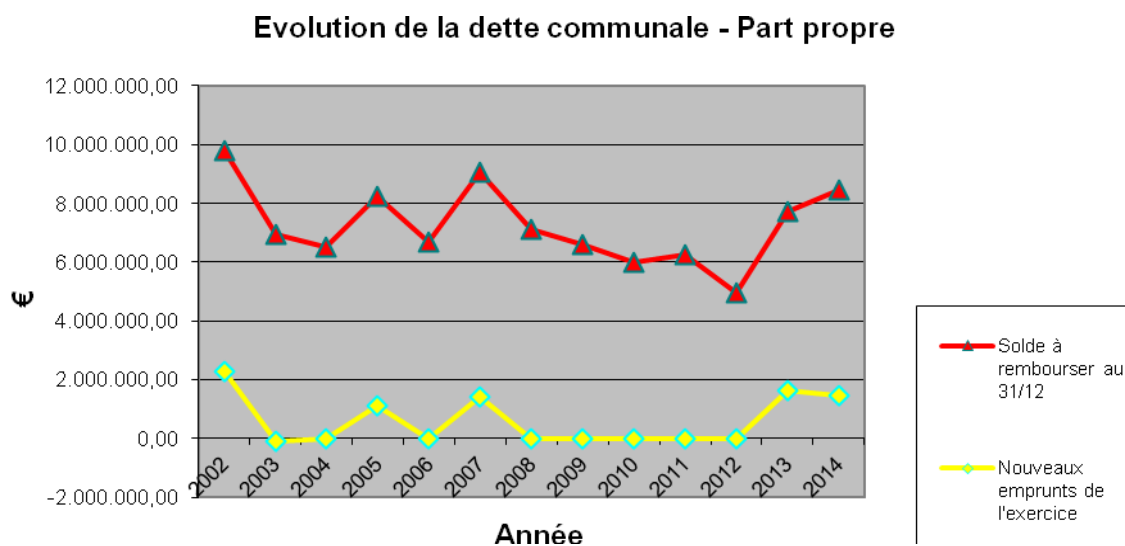
Enfin, nous veillerons à réduire au maximum les dépenses de fonctionnement en participant à la chasse aux gaspillages et en initiant des études en vue de rationaliser les factures énergétiques.

#### **4. L'endettement :**

L'ensemble de l'endettement, malgré la sollicitation de nouveaux emprunts, restera très satisfaisant. La charge de la dette au budget n'augmente que de 8.784 € en 2014.

La santé financière de notre commune reste très bonne et nous veillerons à maintenir ce bon bulletin dans le futur.

Pour votre information, vous trouverez, ci-dessous, le tableau évolutif de la dette communale de ces dernières années, 2014 étant marqué par le retour aux emprunts liés aux investissements de voiries.



## **Le service extraordinaire**

Des prévisions de recettes égales aux dépenses pour un montant de 4.343.646 € sont budgétées au service extraordinaire.

Des prélèvements pour 2.144.446 € sont prévus, 1.719.918 € venant du service ordinaire et 82.445€ du service extraordinaire. Des emprunts sont budgétés pour 1.480.000 €. 330.000 € en provenance du fonds de réserve extraordinaire « Logement » et des subsides pour 636.755 € sont attendus afin de financer certains de nos projets.

### **I. Les projets et travaux de voiries**

Dans les principaux projets inscrits au service extraordinaire, nous relevons principalement les travaux sur nos voiries et les axes de communication suivants :

1. Les travaux prévus à la rue des Moulins et à la rue de Florival, à Archennes, sont inscrits, en ajout complémentaire pour un montant total de 400.000 €, majorés de 35.000 € d'honoraires, en plus des compléments repris en modification budgétaire 2013. Ces gros travaux de réfection n'étant subsidiés que pour seulement 301.256 € (inscrit en 2013) cette nouvelle dépense non prévue à l'initiation du dossier sera empruntée. Ce dossier est entré dans sa dernière phase et, malgré les gros soucis de mobilité que nous avons dû gérer, se terminera prochainement à la grande satisfaction des habitants riverains.
2. Les travaux de réfection de la rue Vandervelde à Néthen prévus en 2013, sont en cours.
3. La rue de Hamme-Mille est de nouveau comprise dans la liste des travaux. Un budget de 576.000€ est inscrit avec des subsides de 288.000€ afin de consolider les berges et les pontons. Ce chantier pourrait enfin démarrer en 2014.
4. Le tienne Binard, déjà budgétisé et engagé en 2013, sera rénové et élargi durant l'année 2014.
5. Les égouttages des rues de la Hocaille, du Bois Gibet et de la Croix budgétés pour 206.000€ en 2013 commenceront au printemps 2014.
6. L'égouttage et la réfection de la rue du Beau Site est en cours depuis le début décembre 2013.
7. Les travaux de réhabilitation de la cure de Pécrot en vue de la création de 3 logements de deux chambres sont inscrits pour 300.000€.
8. L'égouttage de la rue du Puits, de la Ruelle des Croix sont budgétés pour 315.000€ dont 250.000€ avec emprunts.



9. Des travaux d'amélioration de l'Avenue Fernand Labby, réclamés depuis de nombreuses années, sont inscrits, honoraires compris pour 641.000€ dont 550.000€ sous emprunts.
10. En ce qui concerne la lutte contre les inondations, un budget de 100.000€ reste prévu cette année en plus d'un montant de 30.000€ consacré à l'acquisition de fascines.
11. Nous provisionnons également l'achat éventuel de terrains pour 280.000€
12. Divers travaux d'aménagement et d'entretien sont également repris dans ce budget, pour plus de 120.000€.

## **II. La gestion des bâtiments**

Dans ce budget, les bâtiments communaux méritent toute notre attention car ils nécessitent de sérieux travaux de maintenance voire de rénovation.

De nombreux travaux ont été réalisés cette année mais il reste de nombreux chantiers à exécuter. Nos prévisions concernent :

1. La maintenance de la Maison communale pour 52.500€
2. L'éclairage du parking aux abords de ladite Maison pour 50.000 € subsidiés en partie.
3. Le bâtiment Val du Puits pour 10.200€
4. L'aménagement de l'espace de stockage couvert au dépôt communal budgété à 50.000€
5. Les travaux au dit dépôt communal pour également 50.000€.
6. La maintenance extraordinaire de la Maison communale (menuiserie et chauffage) nécessitera un montant de dépenses de 81.000€
7. Des travaux importants de réfection à la cure de Néthen restent budgétés pour 131.000€
8. La maintenance de l'Ecole de Grez centre est reprise pour 26.000€
9. Des travaux de maintenance dans les installations sportives sont également prévus.

Cette liste n'est pas exhaustive et nous vous invitons à consulter le tableau des voies et moyens pour compléter votre information.

### **III. Divers**

En outre, nous inscrivons, comme chaque année, des budgets pour les frais d'étude et montage de projets divers. Ce poste comprend notamment :

1. Le PCA dérogatoire au Bouly
2. Le plan de circulation de Grez-Centre
3. L'équipement pour le PCDN

Nous avons également prévu l'achat de matériel d'équipement et de machines en vue de répondre aux besoins du service travaux.

L'achat récurrent de mobilier de bureau, matériel informatique, instruments de musique pour l'Académie ainsi que l'achat d'ouvrages pour étoffer notre bibliothèque figurent également dans le budget qui vous est proposé.

Les inscriptions habituelles concernant la libération des participations IBW et les non valeurs figurent en détail dans les documents remis.

### **En conclusion :**

Les finances communales continueront à être gérées et ce, comme cela se pratique à Grez-Doiceau depuis de très longues années, en bon père de famille.

Nous serons toujours soucieux d'offrir d'excellents services à nos citoyens en privilégiant le maintien d'une réserve financière substantielle.

La crise économique nous conscientise encore davantage dans notre volonté de gestion rigoureuse et efficace des finances communales.

Pour le Collège communal,



Michel Jonckers

Echevin des Finances et du Budget

Approuvé par le Collège en séance du 05 décembre 2013.

Le Directeur général,

La Députée-Bourgmestre,

Y. Stormme

S. de Coster-Bauchau

## Annexes :

### Commune de Grez-Doiceau - Budget 2014 - Rapport politique - Résultat par fonction

#### Service Ordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction	Rmq. : au service ordinaire, l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (principe d'universalité)
9	612.480,02	24.650,00	587.830,02	
29	1.163.008,57	0,00	1.163.008,57	
49	8.299.451,30	19.000,00	8.280.451,30	
59	17.250,00	139.750,00	-122.500,00	
123	169.817,14	2.345.907,51	-2.176.090,37	
129	29.461,91	82.531,13	-53.069,22	
139	8.718,84	17.034,11	-8.315,27	
169	0,00	14.000,00	-14.000,00	
369	0,00	300.000,00	-300.000,00	
399	0,00	1.222.337,78	-1.222.337,78	
499	218.885,04	2.717.925,16	-2.499.040,12	
599	438.232,00	20.000,00	418.232,00	
699	20.621,83	9.017,80	11.604,03	
729	518.516,50	950.572,66	-432.056,16	
739	41.013,28	169.305,68	-128.292,40	
767	300,00	36.311,66	-36.011,66	
789	352.069,47	1.052.260,89	-700.191,42	
799	0,00	118.808,40	-118.808,40	
839	143.596,93	1.284.614,06	-1.141.017,13	
849	0,00	29.515,00	-29.515,00	
872	0,00	3.000,00	-3.000,00	
874	0,00	0,00	0,00	
876	500,00	748.171,26	-747.671,26	
877	0,00	43.736,75	-43.736,75	
879	60.141,72	167.284,57	-107.142,85	
939	119.875,85	340.741,49	-220.865,64	
Total exercice propre	12.213.940,40	11.856.475,91	357.464,49	
Exercices antérieurs	1.328.449,65	38.000,00	1.290.449,65	
Prélèvements	72.004,00	1.719.918,14	-1.647.914,14	
<b>Total</b>	<b>13.614.394,05</b>	<b>13.614.394,05</b>	<b>0,00</b>	

#### Service extraordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
123	100.554,81	234.500,00	-133.945,19
129	291.400,00	671.200,00	-379.800,00
499	1.591.550,19	2.165.500,00	-573.949,81
599	0,00	0,00	0,00
699	0,00	0,00	0,00
729	0,00	46.000,00	-46.000,00

739	0,00	29.500,00	-29.500,00
767	0,00	15.700,00	-15.700,00
789	7.500,00	87.500,00	-80.000,00
799	37.500,00	234.796,85	-197.296,85
839	0,00	0,00	0,00
876	0,00	0,00	0,00
877	20.000,00	225.504,00	-205.504,00
879	3.750,00	24.000,00	-20.250,00
939	64.500,00	116.000,00	-51.500,00
Total exercice propre	2.116.755,00	3.850.200,85	-1.733.445,85
Exercices antérieurs	82.444,93	411.000,00	-328.555,07
Prélèvements	2.144.445,85	82.444,93	2.062.000,92
<b>Total</b>	<b>4.343.645,78</b>	<b>4.343.645,78</b>	<b>0,00</b>